



NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVIII No 1.

Samedi. 4 Juillet 1891.

LA
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal. Boite 1448, B. P.

Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. **Vin de Table** de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE. 
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang),

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-TEAUX, CISEAUX et SCIES à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc et autres ainsi que SORBETIÈRES pour faire la crème à la glace, SORBETS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "BEAUPRÉ" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons, Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE, - MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	6	JUILLET	— Ste-Justine.
MERCREDI	8	“	— St-Barthélemy.
VENDREDI	10	“	— Ste-Elizabeth.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	5	JUILLET	— 7 P. PRÉCIEUX SANG, d. 2 cl.
LUNDI	6	“	— Octave de SS. Pierre et Paul, d.
MARDI	7	“	— SS. Cyr. et M., CC. PP., d.
MERCREDI	8	“	— Ste-Elizabeth, Vve, sem.
JEUDI	9	“	— SS. Zénon et Comp., MM., d.
VENDREDI	10	“	— SS. 7 Frères, MM., sem.
SAMEDI	11	“	— De l'Imm. Conception, sem.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Dimanche, 5, ordination à 6h. Confirmation à 7½h.

Visite pastorale. — Mardi 7, à S. Thomas, Mercredi 8, à S. Paul, Jeudi 9, à Joliette, Vendredi 10, à S. Ambroise, Samedi 11, à Ste-Mélanie.

Dimanche, 5. — Fête du T. de S. Michel des Saints. Solennité des T. de S. Paul à Montréal, de la Visitation à l'Île du Pads et au Sault au Récollet.

Dimanche, 12. — Solennité du T. de S. Zénon.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet au directeur, à l'Archevêché. Prix : \$3.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9me Année.

SAMEDI, 4 JUILLET 1891.

Vol. XVIII, No 1.

SOMMAIRE :

I. Septième dimanche après la Pentecôte. — II. Curés et Marguilliers. Le conseil de Notre-Dame. — La loi des fabriques. — III. Départ des Missionnaires. — IV. Le précieux sang. — V. Mort de M. l'abbé Hormidas Sauvé. — VI. Nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre. — VII. Missions de Bonne Espérance à Sa Grandeur Mgr Clut, (à suivre). — VIII. Chronique.

SEPTIEME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

09063

« Tout arbre qui est bon produit de bons fruits ; et tout arbre mauvais produit de mauvais fruits. »

I. L'homme le plus criminel est capable encore de quelques bonnes actions, et le plus saint peut commettre des fautes. C'est pourquoi les œuvres extérieures ne donnent pas la juste idée de la valeur d'un homme. Ce n'est pas le fruit qui communique les qualités à l'arbre, mais c'est l'arbre qui transmet ses qualités aux fruits. Un arbre n'est foncièrement bon que quand la racine est bonne ; et il n'est foncièrement mauvais que lorsque la racine est corrompue. Or, il y a deux espèces d'arbres dont l'une produit toujours de bons fruits, et l'autre des fruits mauvais ; l'une a pour racine l'amour de Dieu ; l'autre, l'amour-propre. L'amour de Dieu qui nous fait préférer Dieu et notre prochain à nous-mêmes, produit des fruits de charité, de dévouement, de sainteté ; tandis que l'amour-propre, se préférant soi-même à Dieu et au prochain, et la racine de l'égoïsme, de la cupidité, de la jalousie et de tous les autres vices,

BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE
C. N. D.

Faisons un retour sur nous-mêmes pour constater la nature des fruits que nous portons, et apprendre par ces fruits à nous connaître nous-mêmes. Si nous remarquons que ces fruits sont mauvais, mettons la cognée à la racine, et travaillons à l'amélioration de l'arbre.

II. Tant que la charité domine dans un cœur, l'arbre est bon, et il n'a besoin que d'être cultivé pour porter des fruits succulents ; mais quand la charité manque, l'arbre est mauvais ; et ses fruits, semblables à ceux qui croissent sur les rives de la mer Morte, peuvent être brillants, mais ils sont viles. Les œuvres les plus humbles comptent devant le Seigneur comme des fruits précieux, quand elles sortent d'un principe de charité ; tandis que les actions les plus éclatantes, sans la charité, ne sont que des œuvres stériles. C'est ce que nous lisons dans la divine épître aux Corinthiens : Lors même que nous aurions distribué tout notre bien aux pauvres, et que nous aurions livré notre corps aux flammes pour témoigner notre foi, tout cela ne servirait à rien sans la charité. (I. Corinth., XIII).

CURES ET MARGUILLERS

Le conflit de Notre-Dame. — La loi des fabriques.

C'est le titre d'une brochure sans nom d'auteur ni d'éditeur, qui vient de paraître à Montréal, brochure malheureuse pleine d'erreurs et peu digne d'un catholique respectueux et sincère.

Un incident regrettable : la démission des trois marguilliers du banc d'œuvre de l'église de Notre-Dame et l'élection de marguilliers nouveaux a été l'occasion de sa publication.

Juger cet incident n'est pas de notre ressort : il comporte l'examen de faits sur lesquels il appartient aux autorités de se prononcer. Mais par la brochure dont nous parlons, la question est élargie. Il ne s'agit plus dans ces pages d'un simple différend ni d'une simple interprétation d'un point de loi concernant l'élection ou la démission des marguilliers : c'est toute la question de l'organisation des paroisses, de la nature des biens de fabrique, des droits corrélatifs de l'évêque, du curé et des marguilliers qui est en cause,

Or, que prétend-on ? « Apprendre aux franc-tenanciers leurs droits de propriété sur les biens des fabriques ; aux marguilliers, leurs devoirs et leur responsabilité financière et morale dans la gestion de ces biens, et rappeler à Messieurs les curés et à Nos Seigneurs les évêques les règles et les obligations des lois tant civiles que religieuses concernant les fabriques. » Nous ne commenterons pas ce langage non plus que les paroles par lesquelles l'auteur veut prouver les sentiments de fils dévoué de l'Eglise, dont il est animé. « C'est donc faire œuvre d'ami sincère, dit-il, que de montrer à nos prêtres tout ce qu'ils ont à perdre en se mêlant trop souvent et avec trop d'ardeur et de zèle de l'administration de biens temporels... C'est leur rendre service que de leur dire franchement ce que l'on pense et ce que l'on se confie d'oreille à oreille. C'est aussi se montrer le fils dévoué de l'Eglise qui, bien des fois déjà, depuis son origine eût été compromise et mise en péril, si elle n'était pas de fondation divine, par les erreurs, les fautes, l'esprit d'empiètement de ses ministres. »

Ce persiflage ne nous émeut pas, et nous nous contentons de prendre en pitié celui qui se le permet.

Assurément les prêtres ne sont pas impeccables ; ils peuvent se tromper, et il existe un tribunal compétent où le dernier des fidèles peut porter sa plainte et demander justice. Quel est le catholique qui dira que ce tribunal est l'opinion publique ?

Mais là n'est pas aujourd'hui la question.

A propos d'une difficulté qui a surgi dans une paroisse, on vient soutenir une thèse absolument fautive : à savoir que la gestion du temporel des fabriques doit être laissée exclusivement aux laïques, que le curé n'est chargé que du spirituel, et que l'évêque n'a dans la fabrique qu'un droit de visite.

Sur quoi s'appuient ces prétentions ? Sur l'enseignement d'auteurs gallicans dont le but semble avoir été en toutes choses d'amoindrir les droits de l'Eglise au profit de l'Etat.

Elles sont passées de la France dans notre pays, et il s'est trouvé parmi nous des législateurs et des jurisconsultes pour les défendre. On en appelle aujourd'hui au code Beaudry, comme si le code Beaudry était la loi, comme si ce commentaire était une indiscutable autorité.

Non, dans une question de cette nature, le devoir des catholiques est tout tracé.

Ils ont avant tout à interroger l'Eglise, et l'Eglise, par la voix

de ses docteurs et de ses canonistes leur répondra que l'administration des biens ecclésiastiques est confiée au titulaire de l'église ou du bénéfice auquel ces biens sont attribués sous l'autorité de l'évêque ; que les laïques, quels qu'ils soient, même les princes et les rois, n'ont aucun droit de s'immiscer dans la régie et l'administration des biens ecclésiastiques, et qu'ils ne peuvent prendre part à cette administration qu'en vertu d'une concession du Saint-Siège.

Les canonistes diront encore que ces administrateurs laïques des biens ecclésiastiques dans une paroisse, ou les marguilliers, ne peuvent disposer en rien de ce qui appartient à l'église, à l'insu du curé ; que ni les marguilliers, ni le curé ne peuvent disposer de la moindre partie des biens et des revenus de l'église, sans l'approbation de l'évêque.

Ainsi parle Maupied, auteur cité par la brochure qui nous occupe et sa doctrine est celle de tous les auteurs de droit canon.

N'est-ce pas là, nous le demandons, la première autorité qu'un catholique doit consulter ?

Ces auteurs nous font connaître les lois tracées par l'Eglise elle-même pour l'organisation et le fonctionnement des paroisses ; est-il raisonnable de n'en tenir aucun compte et de s'appuyer tout d'abord sur des lois ou de prétendues lois civiles qui seraient contradictoires ?

Mais veut-on savoir le grand principe, le principe fondamental qu'on invoque et dont toutes les prétentions de la brochure ne sont que la conséquence logique ?

C'est que la fabrique est une institution laïque, que les paroissiens sont les propriétaires des biens d'église, et que les marguilliers sont les mandataires des paroissiens.

Or, ce principe est inadmissible.

La paroisse peut se composer des mêmes membres que la municipalité, comprendre le même territoire : elle ne doit pas se confondre avec elle.

Ce qui détermine une congrégation ou une société quelconque, c'est sa fin. Or, tandis que la municipalité n'a qu'une fin temporelle, la paroisse a une fin spirituelle : le salut des âmes, et l'observance des mêmes devoirs religieux sous la direction du prêtre. C'est un acte épiscopal qui lui donne naissance, et l'érection civile ne change en rien son caractère.

Pour atteindre cette fin, pour rendre à Dieu le culte qui lui

est dû, la paroisse a besoin de biens matériels et de revenus assurés : il faut un temple, une maison pour le pasteur, des ornements, des vases sacrés pour le sacrifice, un lieu béni où iront reposer les fidèles morts dans la paix du Seigneur.

Mais qui ne voit que ces biens, que ces revenus dont la fin est religieuse ont un caractère essentiellement religieux et ecclésiastique ?

D'où viendront ces biens ? Des paroissiens évidemment. Mais après qu'ils les auront donnés à Dieu pour les fins du culte, les paroissiens pourront-ils s'en dire les propriétaires ? A quel titre ? Donner et retenir ne vaut.

Sans doute ces biens seront *pour* la paroisse, pour son église, pour les œuvres religieuses qui doivent y être accomplies, mais ils n'appartiennent plus aux paroissiens et la preuve en est que les paroissiens ne peuvent plus les réclamer à leur gré.

Puisque telle est la nature de ces biens, on comprend que l'Église en revendique pour elle-même l'administration. Longtemps elle les a administrés seule ; plus tard elle s'adjoignit des laïques pour cet office ; mais cela ne lui enlevait aucun de ses droits : ces laïques, étaient ses auxiliaires et nullement les mandataires des paroissiens.

Voilà ce que sont aujourd'hui les marguilliers : des administrateurs des biens paroissiaux avec le curé, sous le contrôle de l'évêque qui, premier pasteur, garde sur leurs décisions le droit de veto.

Jamais nous ne pourrions réduire aux insignifiantes fonctions d'inspecteur ou de visiteur sans autorité la charge épiscopale.

Jamais nous n'admettrons que les marguilliers peuvent disposer comme bon leur semble, des biens de la fabrique qui, ainsi que nous l'avons établi, sont choses sacrées.

Nous ne soutenons pas non plus l'indépendance du curé et nous ne faisons pas des marguilliers de simples conseillers. Curé et marguilliers forment un corps administratif dont les décisions sont sujettes à l'approbation ou au désaveu de l'évêque. Voilà ce qu'enseignent le droit canonique et la saine raison. C'est aussi ce que confirment les traditions et les usages constants de notre pays. Pour les combattre on cite maints textes du *Code des curés* ; mais un usage séculaire est plus fort qu'un texte, et si l'on veut parler de lois, où sont les lois ?

DEPART DES MISSIONNAIRES

Il y a dans la vieille rue du Bac une certaine maison de pauvre apparence : on l'appelle le Séminaire des Missions Etrangères. Or, ces derniers jours, il y régnait une animation particulière. C'était « départ ».

Voulez-vous savoir en quoi cela consiste, ami lecteur ? Donnez-moi le bras, et entrons sans crainte, c'est ici la maison du bon Dieu, il n'y a ni employé, ni garde, ni vestiaire. Voici d'abord une statue sur le seuil, c'est Saint François-Xavier, patron du missionnaire ; il a arraché des millions de sauvages à la barbarie païenne, aussi vous ne verrez pas sa statue dans Paris — d'ailleurs, entre nous, il serait en trop mauvaise compagnie !

Ces groupes qui se promènent en causant avec effusion et gaieté sont composés des parents et amis de ceux qui vont partir. A droite, cet officier décoré et ce missionnaire sont deux frères, l'un revient du Tonkin, et l'autre y part, pour n'en pas revenir.

Ce petit missionnaire, à gauche, n'a pas de famille ; mais vous voyez, il en a retrouvé une autre ; car ceux qui l'entourent sont ses professeurs et camarades de collège : ils lui ont payé un calice, une pharmacie, des chemises, etc., etc. Le missionnaire ne pourra pas tout en porter ! c'est égal ! on paie tout de même, parce qu'on l'aime, et qu'on veut qu'il connaisse l'affection de ceux qu'il va quitter ; aussi, il y a de solides poignées de main je vous assure ! on y fait passer son cœur.

Voici maintenant, à gauche, la salle des martyrs, toute tendue de rouge : on y conserve les reliques des missionnaires tués loin de la terre de France, pour la sainte cause du Christ et de son Église. C'est un diacre — un futur martyr peut-être — qui en a les clefs. Je me suis souvent demandé quelles doivent être ses pensées lorsqu'il pénètre seul, le soir, dans cette salle des ancêtres qu'il habitera peut-être un jour ? Quel mystérieux langage lui parlent ces objets sacrés ? et par quel sublime attrait, ce qui effraye le monde, attire celui qui l'a quitté ? « Souviens-toi d'hier, doivent ils lui murmurer, souviens-toi de Théophile Vénard et de tant d'autres, qui ont tenu fièrement le drapeau du Christ, et qui dorment là-bas, sur la terre qui l'attend demain ! » — et il me semble que le jeune diacre tombe quelquefois à genoux, dans

le silence du soir, sous la bénédiction sainte qui fait les forts et sacre les vaillants !...

Mais la cloche chinoise, qui sonne seulement ces jour-là, a réuni les missionnaires dans le parc pour le dernier adieu à la Vierge. Ils sont là, les bras croisés, l'attitude énergique et résolue, évoquant ensemble à l'esprit l'idée du prêtre, du Français et du soldat ; — et sans tarder — car les minutes sont comptées, le chant du départ s'élève simple et touchant sous le ciel libre :

Partez, hérauts de la bonne Nouvelle.

Partez, amis !

Et les missionnaires répondent par les invocations des Litanies :
Etoile de la mer, protégez-nous ! Reine des Apôtres, Reine des Confesseurs, Reine des Martyrs, priez pour nous !

Oh ! l'émouvante scène, qui n'est dépassée que par l'adieu final fait dans la chapelle : entrons si vous voulez, et nous retrouverons nos missionnaires le dos appuyé à l'autel ; la foule passe silencieuse et émue, baisant les pieds de ceux qui ne revierdront plus, pendant qu'éclate, au-dessus des fidèles, l'hymne sainte de l'Eglise traduisant la pensée de tous :

« Oh ! qu'ils sont beaux, sur la montagne, les pieds de ceux qui évangélisent la paix et la vérité ! »

Puis, c'est fini pour toujours ici-bas : la voiture est là qui les reçoit émus et souriant. Elle passa lentement, au milieu des parents et des amis, et lorsqu'elle arriva dans la rue, il y eut un apprenti en blouse blanche qui se haussa en criant : « Tiens ! des sacs à charbon ! Couac !... »

« Missionnaires, vous auriez du rester (1) ».

Non, la sublime vocation de ces jeunes apôtres les appelle à l'évangélisation des contrées lointaines parce que la Foi doit être annoncée partout.

Mais ne menace-t-elle pas de se perdre au sein même de notre pays ?

« L'apprenti en blouse blanche » est légion, et il faut aussi évangéliser chez nous. Qu'il soit permis de dire que la belle OEuvre de la Propagation de la Foi qui aide les missions lointaines a une sœur qui aide les missions du dedans.

Comme on le voit, elle a fort à faire :

1). *Supplément parisien à la Croix* du 26 avril 1891.

Elle a vu le jour dans cette « vieille rue du Bac » où l'on conserve religieusement son berceau : C'est notre OEuvre de Saint-François de Sales. Les missions qu'elle encourage arrivent à des résultats souvent surprenants, et la même feuille qui nous montre « l'apprenti parisien en blouse blanche » insultant des héros, nous apprend qu'une mission prêchée pendant le carême dernier par les missionnaires diocésains, dans un quartier populaires de Paris, à Montrouge, a amené le retour à Dieu de 650 hommes.

Une part de ces belles conquêtes revient certainement aux prières et aux aumônes de nos Associés.

Et nous nous prenons à penser que pour assurer le recrutement des apôtres qui porteront la Foi au loin il est bien nécessaire d'assurer la conservation de la Foi dans notre pays.

(Bulletin de l'OEuvre de St. François de Sales).

LE PRECIEUX SANG

Le mois de juillet dans lequel nous entrons est consacré à honorer d'un culte particulier le sang divin de Jésus. Jusqu'au 15^{me} siècle cette dévotion n'avait pris aucune forme déterminée ; vers cette époque, sous Eugène IV, elle devint une dévotion spéciale et donna naissance à une confrérie que les Souverains Pontifes Paul III, Paul IV et Grégoire XIII se firent tour à tour un bonheur d'approuver.

En 1585, Sixte-Quint la confirma à perpétuité. Depuis ce moment la dévotion au Précieux Sang fit de rapides progrès, non seulement en Italie, mais même en Allemagne, en Angleterre et en France, où nous trouvons à Paris, en 1654, un monastère de Religieuses Adoratrices du Précieux Sang.

Au 17^{me} siècle, cette dévotion diminua insensiblement, et au 18^{me}, elle était presque éteinte, quand Dieu suscita pour la ranimer, un chanoine de Rome, le vénérable Gaspard de Buffalo, mort en odeur de sainteté le 25 janvier 1838.

Chargé par le pape Pie VII de travailler à réparer les ravages que la révolution française avait causés à la foi, même en Italie, cet homme apostolique ne crut pouvoir mieux assurer le succès de sa croisade spirituelle qu'en s'aidant de la dévotion au Sang

du Rédempteur, et, de concert avec les évêques de Terracine et de Norcia il établit à Rome, dans l'église de Saint-Nicolas *in carcere*, l'archiconfrérie du Très Précieux Sang.

Pie VII enrichit cette confrérie de nombreuses indulgences. Mais le Père de Buffalo fit plus : il fonda une communauté dont les membres prirent le nom de Missionnaires du Précieux Sang, et, avant de mourir, il eut le bonheur de l'établir en plusieurs villes d'Italie. C'est ce saint prêtre qui, le premier, eut la pensée de la pratique du mois du Précieux Sang et des sept offrandes en son honneur.

Non moins que Pie VII, Pie IX encouragea cette salutaire dévotion. A la fête commémorative du Précieux Sang fixée au vendredi de la quatrième semaine du carême, il en ajouta une deuxième, à son retour de Gaète, et la fixa au premier dimanche de juillet.

Au Canada, le Précieux Sang a ses adoratrices et ses fidèles servantes. Un institut fondé en son honneur à St-Hyacinthe il y a trente ans a prospéré d'une manière remarquable. Il compte maintenant des maisons à Montréal, à Toronto, à Ottawa, aux Trois-Rivières, à Brooklyn aux Etats-Unis, et plus de cent cinquante religieuses.

MORT DE M. L'ABBE HORMISDAS SAUVÉ

Le 29 juin dernier est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal après une courte mais douloureuse maladie M. l'abbé Hermisdas Sauvé, curé de Grenville. Il avait à peine quarante ans.

M. Sauvé était né à l'Ile Bizard. Après ses études qu'il fit au collège de Montréal et au collège d'Ottawa, il s'enrôla parmi les zouaves pontificaux, et partit pour Rome avec le dernier détachement.

Il y arriva juste à temps pour prendre part au combat qui fit tomber la Ville Eternelle au pouvoir des envahisseurs. Il se distingua par son courage et son grand esprit de foi.

Voici ce que nous lisons à son sujet dans *Nos Croisés* : « Au Pincio, les zouaves du dernier détachement canadien, arrivés

« dix jours avant le combat, étonnent leurs chefs par leur sang-froid et leur bravoure.

« Le zouave Sauvé frappé à la tête par un éclat d'obus, est tout couvert de sang ; un aumônier s'approche de lui pour le conduire à l'ambulance, « Souffrez-vous beaucoup ? » « Non, mon Père ; ah que je suis content de verser mon sang pour la cause de l'Église ! » Chemin faisant, il s'informe s'il y a quelque canadien tué ou blessé ; « pas que je sache » répond l'aumônier ; « Ah ! quel bonheur d'être le premier frappé ! »

Quelques années après son retour de Rome, M. Sauvé se décida à embrasser l'état ecclésiastique. Ordonné prêtre il fut nommé vicaire à la Pointe Gatineau, et plus tard, curé à Grenville, dans le diocèse d'Ottawa, où il se gagna bien vite l'estime et l'affection de tous ses paroissiens.

Ses derniers jours et ses derniers instants furent exemplaires. Il fit avec une admirable générosité le sacrifice de sa vie et s'abandonna avec la plus entière confiance à la miséricorde du Seigneur. La mort qu'il vit venir ne lui inspira aucun regret. Il n'eut qu'une seule parole sur les lèvres : « Mon Dieu, que votre volonté soit faite. »

C'est au matin de la fête de saint Pierre et de saint Paul qu'il a rendu le dernier soupir.

Ses funérailles ont eu lieu à Grenville jeudi dernier.

NOS COMPATRIOTE DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

L'étude du R. P. Hamon sur les Canadiens Français de la Nouvelle-Angleterre s'ouvre par un chapitre intéressant et d'une grande importance sur l'émigration canadienne aux États-Unis. Cette émigration se divise en trois groupes principaux : l'émigration temporaire, l'émigration vagabonde, l'émigration stable et permanente. C'est de cette dernière que l'auteur s'occupe dans son travail : nous lui laissons la parole.

La plupart de nos canadiens émigrés, dit-il, viennent des districts ruraux du Canada, des cantons de l'Est, des diocèses de Trois

Rivières et Rimouski. Leurs terres étaient devenues trop pauvres pour faire vivre de grosses familles : ils ont entendu dire qu'avec cinq ou six enfants en âge de travailler ils pourront bien vite, aux États-Unis, jouir d'une honnête aisance, et les voilà qui laissent leurs maisons et leurs champs pour aller s'établir dans quelques centres manufacturiers de la Nouvelle-Angleterre.

En quelques années, des milliers et des milliers de cultivateurs canadiens ont ainsi échangé leur existence rurale pour une vie d'ouvriers, dans les immenses manufactures des États-Unis. Ce déplacement de population s'est fait sans secousse, en silence, pour ainsi dire, comme si un mot d'ordre de la Providence avait envoyé ces hommes accomplir un décret mystérieux en s'implantant au cœur du puritanisme protestant. Cette conquête pacifique s'est accomplie avec une telle rapidité que la surprise a été grande au Canada, aussi bien qu'aux États-Unis eux mêmes.

Longtemps on a contesté l'importance des résultats ; aujourd'hui il faut bien se rendre à l'évidence : 400,000 cultivateurs canadiens sont devenus ouvriers dans les fabriques de l'Est. Le travail de ces vastes usines est en grande partie entre leurs mains ; les capitalistes américains ne peuvent plus se passer de l'émigration canadienne sans se trouver en face d'une ruine complète.

Cette dépopulation en masse est sans doute une calamité pour le Canada. Il eût été bien préférable de garder ces hommes au pays, où ils auraient fondé des familles de colons attachés au sol. Mais, d'autre part, elle a permis à la race française et catholique de jeter de profondes racines dans les États de l'Est, et qui sait le rôle qu'elle peut être appelée à jouer dans l'avenir ?

* * *

Si l'on veut avoir une idée de la force du contingent envahisseur, il suffit de jeter les yeux sur les États qui formaient jadis la Nouvelle-Angleterre, et qui se nomment aujourd'hui le Maine, le Massachusetts, le Rhode-Island, le Connecticut, le New-Hampshire et le Vermont. Ces six États ont une population totale de 4,010,503 habitants, et les catholiques y comptent pour un peu plus d'un quart, soit 1,151,000, répartis comme suit :

	Catholiques	Canadiens-Français
Massachussets.....	665,000	132,000
Rhode-Island.....	100,000	32,000
Connecticut.....	200,000	24,234
Maine.....	71,000	40,919
New-Hampshire.....	70,000	40,302
Vermont.....	45,000	33,204
	<u>1,151,000</u>	<u>302,659</u>

Les Canadiens-Français forment donc bien près du tiers de la population catholique totale de la Nouvelle-Angleterre.

En outre, il faut remarquer d'abord que la moitié au moins des catholiques de langue anglaise sont concentrés dans quelques grandes villes de l'Est, comme Boston, qui à elle seule compte plus de 250,000 catholiques, tandis que les Canadiens, au contraire, s'établissent pour la plupart dans les petites villes manufacturières, et qu'ils forment déjà la majorité dans plusieurs d'entre elles. Tout près de cent mille autres Canadiens occupent le nord de l'Etat de New-York et les diocèses de Syracuse et d'Albany. Enfin, ces nouveaux venus ont bâti, en vingt ans, 120 églises ou chapelles desservies par des prêtres canadiens, 50 grands couvents, où des religieuses venues du Canada donnent une éducation catholique et française à plus de 30,000 enfants. D'après ces quelques indications, il est aisé de voir quel appoint considérable est fourni par l'émigration canadienne-française à l'Eglise catholique dans la Nouvelle-Angleterre.

Et le R. P. Hamon conclut ainsi ce chapitre : « C'en est assez, semble-t-il pour lui mériter, sinon les sympathies, au moins le respect des catholiques américains de nationalité différente. Elle leur prête déjà un concours efficace pour l'extension de la foi dans les Etats, et le jour peut venir où ils trouveront en elle une alliée nécessaire pour repousser les attaques de l'ennemi commun. »

MISSION DE BONNE ESPERANCE

A Sa Grandeur Mgr Clut

Monseigneur et bien-aimé Père,

Lorsque j'attendais avec une vive inquiétude, l'automne dernier, des nouvelles sur l'état de votre santé, quelle ne fut pas ma surprise, mais bien agréable surprise, en recevant de vous-même, Monseigneur, une lettre adressée de St-Albert. Lorsque je croyais votre Grandeur encore souffrante et peut-être clouée sur un lit de douleur, elle était en route pour revenir vers ses chères missions du Nord. Une autre lettre adressée au R. P. Séguin,

laquelle annonçait votre heureuse arrivée à Athabaska, vint mettre le comble à ma joie.

Ah ! comme je remerciai de tout cœur le Dieu bon et miséricordieux qui, par condescendance pour vos chers enfants du Nord et aussi pour correspondre, Monseigneur, au plus grand désir de votre cœur, voulut bien vous accorder, sinon un retour complet de vos forces, du moins un retour suffisant pour pouvoir effectuer sans incident trop fâcheux, ni trop préjudiciable à votre santé, nous osons l'espérer, le long et pénible voyage au milieu des vôtres.

Je fais des vœux pour que cette santé si chère devienne de plus en plus florissante, afin que, dès le printemps prochain, vous puissiez mettre à exécution votre désir de venir visiter nos missions de l'extrême Nord. Peut-être que mes vœux trouveront de l'opposition de la part de vos enfants privilégiés d'Athabaska, qui, joyeux de posséder votre Grandeur, ne voudront plus se décider à la laisser partir ; mais qu'ils sachent bien que nul, dans le Vicariat, n'est plus votre enfant que moi, puisqu'en me conférant, Monseigneur, les trois ordres sacrés de S. Diaconat, de diaconat et de prêtrise, vous avez acquis à mon égard le triple titre de Père. Veuillez recevoir encore une fois, Monseigneur, les sentiments de ma profonde reconnaissance en retour des grandes grâces que le ciel a daigné répandre sur moi par vos mains.

En attendant le jour heureux, où il me sera donné de vous revoir, laissez-moi vous dire d'abord, mon bonheur d'être enfin parvenu au poste que m'a assigné la sainte obéissance, puis vous faire un récit brief de ce que j'y ai fait avec l'aide de mon jeune compatriote et ami, le Père Giroux et ce qui nous reste à faire.

Le printemps dernier, accompagné des RR. PP. Grouard et Séguin, je quittais la mission de Bonne Espérance, pour me rendre au poste le plus voisin de la mer, Fort Peel's River, afin d'y rencontrer les Esquimaux, » pauvres déshérités de la terre et du ciel, » comme me disait Sa Grandeur Mgr Faraud dans une lettre qu'il m'écrivit dernièrement. Déjà, Monseigneur, vous connaissez notre première entrevue avec cette malheureuse tribu, entrevue pleine d'espérance pour l'avenir, comme a dû vous dire le R. P. Grouard.

(A suivre).

CHRONIQUE

Demain, premier dimanche du mois, il y aura réception à l'archevêché, à 8 heures du soir.

* * *

Dans notre article de la semaine dernière sur la démonstration du cimetière de la Côte-des-Neiges au lieu de *le président de décoration*, il faut lire : *le président du comité de décoration*.

* * *

Grande et belle démonstration dimanche dernier à l'église St-Jean-Baptiste de Montréal à l'occasion de la solennité de la fête du patron de la paroisse. Le prédicateur a été M. le chanoine Archambault.

* * *

Lundi dernier les membres de l'Union St-Pierre ont célébré leur fête patronale à l'église St-Joseph de la rue Richmond. Toutes les autres sociétés canadiennes et catholiques de bienfaisance établies à Montréal étaient représentées. La messe a été chantée par M. l'abbé Chevrier du séminaire de St-Sulpice, et M. l'abbé Bourassa vicaire à St-Joseph a fait le sermon.

* * *

Cette année comme l'année dernière c'est un élève du Collège de Montréal, M. Ls Boyer qui a remporté le prix du Prince de Galles. Voici ce qu'est ce prix. Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 22 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de \$300 pour fonder un ou deux prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles*.

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès-Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une composition spéciale, française ou latine et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de philosophie

et une seconde composition tirée au sort. Ces compositions spéciales sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

* * *

Tous les journaux ont annoncé sur la foi des dépêches, venues de France, que Mgr Freppel, l'illustre évêque d'Angers, était sérieusement malade. Voici ce que dit à ce propos l'*Univers* du 14 juin : « Il est vrai qu'une bronchite contractée au cours de ses visites pastorales a causé pendant quelques jours une légère fatigue au vaillant prélat ; mais elle ne laissera, grâce à Dieu, aucune trace, et nous sommes heureux de pouvoir rassurer tous les catholiques qui, à si juste titre, se montrent soucieux d'une santé précieuse entre toutes à la cause de l'Église et à l'épiscopat français. »

* * *

Le 21 juin dernier, en présence du Saint-Père, dans la salle du trône au Vatican ont été lus et publiés les décrets d'approbation de l'héroïsme des vertus du bienheureux Nunzio Sulpice, jeune ouvrier de Naples, et du bienheureux François Antoine Fasani, prêtre-profès des Mineurs conventuels du diocèse de Lucera, dans les provinces de l'Italie méridionale.

* * *

Les journaux de Paris nous apportent le texte de lettres magnifiques adressées au Saint-Père par plusieurs évêques de France pour remercier Sa Sainteté de sa dernière Encyclique sur *la condition des ouvriers*.

« Les catholiques dit Mgr l'évêque de La Rochelle, s'attacheront comme à une ancre ferme et solide aux enseignements que vous leur donnez. Les sociétés elles-mêmes y trouveront le flambeau dont elles ont besoin pour entrer dans la voie de l'ordre, de la paix et de la grandeur. »

Le cardinal Foulon dit de son côté : « L'émotion que cette mémorable Encyclique a produite se manifeste même dans les oppositions qu'elle suscite de la part de ceux qui se sont per-

mis d'en discuter la doctrine. Ils n'ont pu s'empêcher de reconnaître que c'est l'acte le plus considérable d'un Pontificat si fécond en grandes œuvres. Puisse cet aveu les amener à reconnaître un jour que les enseignements de l'Église et du Saint-Siège apportent avec eux la paix véritable, et que la vérité peut seule délivrer le monde agité par tant d'opinions confuses. »

* * *

Le 13 mai 1892 tombe le premier centenaire de la naissance de Pie IX. Un comité de catholiques s'est formé dans le but de faire achever et d'inaugurer solennellement à cette date le précieux tombeau du saint Pontife, dans l'église de Saint-Laurent hors les murs. Léon XIII a béni ce pieux projet et les journaux catholiques de Rome viennent de publier un appel fait par le comité aux Romains et aux fidèles du monde entier.

* * *

Il s'est passé à la grotte de Béthléem un incident qui à nécessité l'intervention diplomatique. On sait que les schismatiques sont mêlés aux Latins à Béthléem comme au Saint-Sépulcre. Les Franciscains ont fort à faire pour empêcher les empiètements des Grecs. Au mois de février dernier, il y a eu, entre les uns et les autres, une véritable bataille où le sang a coulé. Il s'agissait d'empêcher les Grecs de s'emparer d'un escalier conduisant à la grotte et qui a été jusqu'ici la propriété exclusive des Latins. Des dépêches publiées il y a quelques jours annoncent que la Porte a donné des ordres pour que le droit de propriété fût respecté.

* * *

Nous apprenons encore de Jérusalem que le gouvernement local, ayant bâti dans la Ville Sainte un superbe hôpital national ottoman, en a confié la direction aux sœurs de charité. C'est un éclatant hommage rendu à la foi catholique par le gouvernement turc.

C'est une leçon à ces laïcisateurs qui chassent des hôpitaux, en pays catholique, ces mêmes filles de S. Vincent de Paul dont le Sultan reconnaît déjà les éminents services, bien qu'elles ne soient établies à Jérusalem que depuis cinq ans.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salubre pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Révé Mère Starnes, Sacré-Cœur Sault au-Récollet.
Sr Massicotte (St-Théotime) Congrégation de Notre-Dame.
M. Hormidas Sauvé, curé de Grenville.

DE PROFUNDIS.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

*Remède par excellence contre les Affections
Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et
autres indispositions qui en découlent:
Constipation, Perte d'appétit, Maux de
tête, etc.*

Le Dr D. Marsolais, praticien distin-
gué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des
Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve
très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition
que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne
contenant pas de mercure, elles peuvent être admi-
nistrées sans danger dans une foule de cas où les
pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de
ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi
employées en maintes circonstances pour moi-
même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande
l'usage aux personnes qui ont besoin d'un pur-
gatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

PALMARES

Et autres IMPRESSIONS pour

COLLEGES, COUVENTS ET AUTRES MAISONS D'EDUCATION

Exécutées PROMPTEMENT et à BAS PRIX

A L'IMPRIMERIE ANTOINE ROBERT

191 et 193, RUE ST-URBAIN.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Tres Reduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée : J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

: FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Citévant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.

— A VENDRE —

UNE COLLECTION DES

MELANGES RELIGIEUX

15 volumes reliés de neuf

S'ADRESSER A CE BUREAU

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

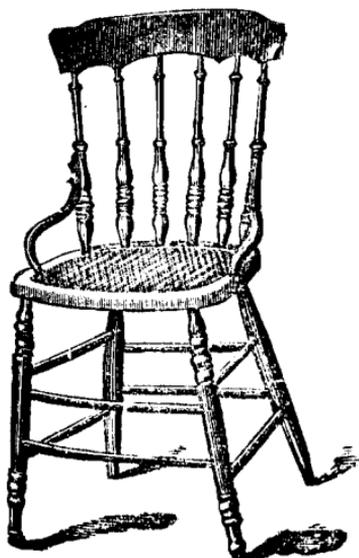
Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Couchettes, sets de Chambres a coucher,
Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
 MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES
 SPÉCIALITÉ :
 BANCs D'ÉGLISE, FÛTITRES, CHAIRES, ETC., ETC.
 TOUJOURS EN MANS :
PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.
 TELEPHONE 879 B.
107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
 ÉTABLIE EN 1825,
 DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.
Bureau principal en Canada : Montréal.
 Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$33,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
 Bonus distribués, \$22,000,000. | W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
 Téléphone No 1399. PRIX MODÉRÉS. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.
 Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
CLOS } TELEPHONE No. 106.
 Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
 TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU **PLOMBIER, FERBLANTIER,**
 Poseur d'Appareils à Eau Chau-
 de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO **MARCHAND DE FER**
En Gros et en Détail.
 Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
 Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
 Meubliers etc., une spécialité.
390, Rue St-Jacques, 390.